

Le CESD – Paris : au service de la formation statistique

Xavier Charoy
Lamine Diop¹

Le CESD-Paris a été créé en 1962 avec l'appui de l'INSEE et de la Communauté européenne pour former les statisticiens-économistes des nouveaux pays indépendants d'Afrique francophone. Il a formé des centaines de statisticiens africains dans les locaux de l'ENSAE à Paris avant que la formation soit progressivement transférée en Afrique entre 1975 et 1994 dans le cadre des écoles créées à Abidjan (ENSEA), Yaoundé (ISSEA) et Dakar (ENEA), l'école de statistique de Kigali (IAMSEA) ayant disparu suite au génocide rwandais. Le CESD-Paris a toutefois continué jusqu'en 2004 à gérer le concours commun d'entrée dans les trois écoles africaines de statistique. Depuis cette date, en accord avec les écoles africaines de statistique, l'INSEE a chargé le Groupe des Écoles Nationales d'Économie et de Statistique de reprendre les attributions du CESD-Paris, qui se trouve donc à un tournant de son histoire et cherche à redéfinir ses missions.

Créé en 1962, le CESD-Paris² peut s'enorgueillir d'une histoire longue de près d'un demi-siècle. Cette histoire n'a pas été rectiligne, elle a connu plusieurs changements de cap, souvent programmés de longue date, parfois plus circonstanciels et improvisés. Aujourd'hui, alors que plusieurs des données constituant son cadre d'existence et d'activité viennent de changer, il vaut la peine de se retourner sur le passé et de faire un bilan des actions qui ont été entreprises. Ce survol sera peut-être aussi l'occasion pour ceux qui ont un jour ou l'autre croisé le CESD de se remémorer ce qu'il fut et d'apprendre ce qu'il est devenu.

¹ Xavier Charoy et Lamine Diop sont respectivement ancien président et président du CESD-Paris.

² A sa création, l'association avait pour sigle CESD. Elle est devenue CESD-Paris en 1989 après que le CESD Communautaire et d'autres CESD nationaux aient été créés (voir ci-dessous : L'insertion internationale). Par commodité, on l'appellera CESD tout au long de cette note, sauf lorsqu'il y a risque de confusion avec le CESD Communautaire qui, lui, sera toujours désigné par son nom complet.

Les origines du CESD

A la fin des années 1950, le contexte politique évoluait rapidement dans les territoires administrés par la France, tant en Afrique qu'en Asie. La guerre d'Indochine s'était achevée en 1954, le Maroc et la Tunisie devenaient indépendants, une loi-cadre – dite loi Defferre - prévoyait l'autonomie des territoires d'Afrique subsaharienne. Leur complète indépendance survenait en 1960, précédée par celle de la Guinée en 1958 et suivie de très peu par celle de l'Algérie en 1962 à l'issue d'un long conflit.

L'écllosion de ces nombreux nouveaux pays impliquait pour eux la mise en place d'une administration complète, dont celle qui existait dans le cadre colonial n'était qu'une ébauche. En particulier, il leur fallait se doter d'un système statistique apte à collecter et mettre en forme les statistiques courantes, à réaliser recensements et enquêtes de base et à élaborer des comptes nationaux.

Certes, les « territoires » coloniaux étaient tous pourvus d'un service statistique, mais celui-ci, dirigé par un statisticien français, ne faisait guère que gérer les statistiques courantes (statistiques d'origine administrative, dont celles du commerce extérieur, et indices de prix). Les quelques opérations statistiques spécifiques (enquêtes ou recensements), souvent expérimentales ou localisées, qui ont été menées au cours de la décennie 1950, l'ont été essentiellement par des statisticiens en mission, car les services territoriaux n'avaient pas les capacités humaines et matérielles de les mener par eux-mêmes.

Les statisticiens originaires des nouveaux pays étaient encore très peu nombreux ; quelques uns, cependant, avaient pu bénéficier, timidement dès le début des années 50 et plus intensément à partir de 1958/59, de bourses pour être formés dans les deux divisions de ce qui s'appelait alors l'« École d'application de l'INSEE ».

L'Union européenne, qu'on appelait alors Communauté Économique Européenne (CEE) et qui ne rassemblait encore que ses six pays fondateurs, était désireuse d'appuyer les jeunes pays nouvellement indépendants associés à la Communauté européenne, notamment en favorisant la formation de leurs futurs cadres et en particulier des statisticiens. L'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE), qui avait succédé en 1961 à l'École d'application de l'INSEE, constituait un cadre technique très solide et éprouvé, mais présentait trois inconvénients importants : a) le contenu des cours ne correspondait pas toujours aux besoins des pays concernés, b) le concours d'entrée était souvent inaccessible aux étudiants de ces pays, c) l'ENSAE, faisant partie de l'administration française, n'était pas en mesure de recevoir une aide financière extérieure pour former et gérer des étudiants étrangers. Ces trois facteurs ont conduit à envisager la création d'un établissement juridiquement indépendant de l'ENSAE, c'est-à-dire possédant la personnalité juridique allée à une souplesse de gestion lui permettant, notamment, de recevoir des subventions européennes.

Ainsi, d'une convergence des objectifs de la CEE, de l'INSEE et aussi de la Coopération française, naquit le « Centre Européen de Formation des Statisticiens-Économistes des Pays en voie de Développement », qui allait être plus connu sous le sigle CESD. Les formations étaient dispensées aux deux niveaux Ingénieurs Statisticiens Économistes (ISE) et Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS) et devaient partir des formations équivalentes dispensées par l'ENSAE²⁷ en les adaptant aux besoins spécifiques des pays bénéficiaires. Le CESD était hébergé par l'ENSAE et ses élèves suivaient près de 80 % des cours de l'ENSAE, le reste de la scolarité étant constitué par des cours spécifiques tels que ceux d'économie du développement. Créé officiellement en 1962, le CESD commença ses activités d'enseignement dès la rentrée d'octobre de la même année.

Les appuis de la CEE et de la France se sont traduits en particulier par l'octroi de bourses, le paiement de frais de scolarité, la mise à disposition de personnel, des dotations en matériel.

Pour des raisons juridiques et pratiques, le CESD prit la forme d'une association sans but lucratif (loi de 1901) disposant d'un établissement de formation portant le même nom. Les Directeurs Généraux des instituts de statistique des six pays européens étaient membres de droit de l'association. Le premier président en fut le Directeur général de l'Office Statistique des Communautés Européennes (OSCE), plus connu maintenant sous le nom d'EUROSTAT. Beaucoup d'anciens élèves du CESD se souviennent de son successeur, Vittorio Paretto, lui-même directeur à EUROSTAT, qui l'a présidé avec fougue et passion pendant 23 ans, longtemps même après avoir pris sa retraite.

Les premiers concours spécifiques organisés par le CESD pour le recrutement de ses étudiants se sont déroulés en 1963. Ils ont eu lieu ensuite tous les ans, à Paris et surtout dans tous les pays qui le souhaitaient (Afrique subsaharienne et Madagascar, Maghreb, Haïti), ce qui supposait une logistique importante et de bonnes relations avec les organisateurs locaux. Le centre de concours de Paris a été fermé, peu après l'ouverture de la section ISE

²⁷ La division Ingénieurs Statisticiens Économistes (ISE) correspondait à la première division de l'ENSAE, celle des Statisticiens Économistes et des Administrateurs de l'INSEE (SEA) ; la division Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS) correspondait à la deuxième division de l'ENSAE, celle des Cadres de Gestion Statistique et des Attachés de l'INSEE (CGSA), maintenant autonome sous l'appellation « École Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information (ENSAI).

à Abidjan, faute de candidats (voir plus loin : L'africanisation des formations statistiques). Les épreuves étaient corrigées à Paris où se réunissait également le jury décidant des admissions.

Un bilan des activités de formation

Le tableau ci-après se passe de longs commentaires : on y voit une concentration des diplômés sur quelques pays (Cameroun, Madagascar, Sénégal, Mali), reflet de l'état de l'enseignement de base dans ces pays et, dans une moindre mesure, de l'intérêt montré par les gouvernements pour la statistique. D'autres facteurs interviennent, comme l'existence d'une école nationale (filrière ITS en Côte d'Ivoire dès 1964). Par ailleurs une analyse temporelle montrerait que les succès de certains pays ont fortement décliné avec le temps.

Tableau 1
Nombre d'élèves ISE et ITS diplômés par le CESD (1962-1994)

Pays	ISE	ITS
Algérie	18	1
Bénin	24	11
Burkina-Faso	13	4
Burundi	2	
Cambodge	9	12
Cameroun	65	56
Centrafrique	7	1
Chili	1	
Congo	8	3
Comores	4	
Côte d'Ivoire	25	2
Ethiopie		1
France	3	
Gabon	2	1
Guinée	8	1
Haïti	1	
Ile Maurice	3	
Liban	8	
Madagascar	34	43
Mali	23	37
Maroc	36	1
Mauritanie	8	
Mexique	1	
Niger	3	
Rwanda	6	2
Sénégal	45	16
Somalie		2
Tchad	4	4
Togo	12	19
Tunisie	31	2
Vietnam		1
Zaire	6	1

Au total ce sont donc :

410 Ingénieurs Statisticiens Économistes

221 Ingénieurs des Travaux Statistiques

qui ont été formés au CESD à Paris.

L'africanisation des formations statistiques

Dès sa création, il était entendu que le CESD n'avait pas vocation à former indéfiniment des statisticiens pour les pays en voie de développement, mais qu'il devait assurer une transition jusqu'à ce qu'il soit possible que cette formation soit assurée sur le sol africain. En plus de sa fonction d'enseignement, le CESD devait donc aider à mettre sur pied ou à se développer un ou plusieurs établissements intégrant les cycles de formation de niveaux ingénieurs.

Deux centres de formation de cadres moyens de la statistique (agents techniques et adjoints techniques) avaient été créés peu après les indépendances :

- l'École de Statistique d'Abidjan (ESA)- soutenue par la France et la CEE- en 1961,
- le Centre international de Formation Statistique (CIFS) de Yaoundé – soutenu par la Commission Économique pour l'Afrique (CEA) des Nations-Unies - en 1961 également.

Ces deux établissements étaient tout désignés pour accueillir, le moment venu, les formations de niveau supérieur. Et en effet, des sections ITS ont été ouvertes à l'ESA (dès 1964) et au CIFS (1976). En 1976, précisément, le CIFS changeait de nom pour s'appeler Institut de Statistique, de Planification et d'Économie Appliquée (ISPEA) et en 1982 l'ESA devenait École Nationale de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) ; l'ISPEA a ensuite pris le nom d'Institut Sous-régional de Statistique et d'Économie Appliquée (ISSEA) en devenant une institution relevant de ce qui s'appelle maintenant la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC). Une troisième école a vu le jour en 1976, l'Institut Africain et Mauricien de Statistique et d'Économie Appliquée (IAMSEA), créé à Kigali en 1976 sous l'égide de l'Organisation Commune Africaine et Mauricienne (OCAM).

C'est ainsi que les élèves ITS recrutés par le premier concours commun aux écoles de statistique d'Abidjan, de Kigali et de Yaoundé ont commencé leur scolarité au mois d'octobre 1976 et que, après la sortie en décembre 1977 de la promotion entrée en 1975, le CESD a fermé la division ITS à Paris. Plus tard, l'IAMSEA a dû fermer ses portes en 1994 à la suite des dramatiques événements du Rwanda. L'école de Dakar, département statistique de l'École Nationale d'Économie Appliquée (ENEA), qui formait déjà des ITS en dehors du système commun aux autres écoles, a pris la relève en rejoignant le réseau existant aux côtés de l'ENSEA et de l'ISSEA, notamment en élargissant la base géographique de son recrutement et en devenant partie au concours commun organisé par le CESD.

L'africanisation de la filière ISE allait prendre plus de temps. C'est finalement en octobre 1987 qu'une première promotion a commencé ses études d'ISE à l'ENSEA d'Abidjan. Après une période de rodage de cette filière pendant laquelle les étudiants reçus au concours étaient répartis entre Abidjan et Paris, une dernière promotion est entrée au CESD en 1991 et en est sortie en 1994. Le CESD a alors cessé d'exister en tant qu'établissement d'enseignement. Ce n'est que bien plus tard, en octobre 2003, que la première promotion ISE de l'ISSEA de Yaoundé entame sa scolarité, à l'issue du premier concours ISE commun à l'ENSEA d'Abidjan et à l'ISSEA de Yaoundé, concours organisé lui aussi par le CESD.

La transition que devait assurer le CESD lors de sa création en 1962 a donc duré plus longtemps qu'envisagé initialement mais, commencée il y a trente ans, achevée il y a plus de dix ans, elle a été pleinement réussie puisque les écoles africaines qui ont pris le relais fonctionnent et forment des statisticiens appréciés.

Bien avant que soit achevé le transfert des formations vers des écoles africaines, la volonté d'africanisation s'était traduite par la nomination, dès 1970, d'un directeur-adjoint ou d'un assistant au directeur originaire d'un pays africain. En 1980, c'est un directeur africain qui a été nommé ; il a occupé ce poste jusqu'à la fin des activités de formation en 1994 ; il s'agit de Lamine Diop, co-auteur de cet article.

L'insertion internationale

On a déjà mentionné le rôle capital joué par l'Union européenne dans la naissance, le développement et la vie du CESD. Dans le même cadre euro-africain, c'est sur une initiative de la Commission européenne et, cette fois, du Gouvernement allemand qu'a été créé en 1972 le Centre de recyclage de Munich, avec l'appui et la participation du CESD. Le Centre de Munich était complémentaire, et non pas concurrent du CESD en ce sens qu'il proposait des cycles de formation permanente sur des thèmes précis par le biais de stages d'une durée de 4 mois. Nombre d'anciens du CESD ont ainsi reçu, depuis 1973, une formation complémentaire spécialisée au Centre de Munich.

Bien plus tard, à la toute fin des années 80, des associations similaires au CESD-Paris étaient créées à Lisbonne, Madrid et Rome. L'esprit en était le même, c'est-à-dire qu'il s'agissait aussi d'associations fonctionnant à la périphérie des instituts de statistique des pays concernés, les directeurs généraux de tous les instituts nationaux de statistique européens étant membres de droit de leurs instances dirigeantes. Du fait de la référence que constituait le CESD-Paris, ces associations adoptèrent toutes le sigle CESD, suivi du nom de la capitale où ils étaient implantés. Ces quatre CESD nationaux étaient censés se coordonner sous l'égide d'une cinquième association similaire, le CESD Communautaire, placé, lui, auprès d'EUROSTAT (voir ci-après : Les autres activités du CESD, Gestion de projets). Ce fut ce qu'on a appelé le « réseau des CESD ». Concrètement, ce

réseau s'est avéré exister plus dans les mots que dans les faits, les activités menées par ses membres étant assez différentes. Il a néanmoins permis un certain nombre d'échanges fructueux.

Mais l'Union européenne et la France n'étaient pas seules à s'intéresser à la formation des statisticiens. La Commission Économique pour l'Afrique des Nations-Unies (CEA) y prêtait aussi attention. C'est ainsi qu'elle a monté le Programme de Formation Statistique pour l'Afrique (PFSA) avec un financement du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD). Les bénéficiaires en étaient les institutions africaines (francophones et anglophones) qui dispensaient des formations en statistique. Le PFSA a notamment permis l'adoption de programmes-types de base communs à toutes ces institutions et pour tous les niveaux de formation. Le CESD a longtemps été la seule institution non africaine à faire partie du PFSA.

Le rôle du CESD après l'africanisation des formations

Le « transfert » des formations en Afrique n'a cependant pas signifié la fin du rôle joué par le CESD. En effet, bien que distinctes en droit et ne possédant entre elles aucun lien organique, les trois écoles africaines qui ont pris la relève, ont dès le début, recruté leurs étudiants sur la base d'un concours commun dont l'organisation et la correction étaient assurées, d'un commun accord, par le CESD. Il assurait en même temps la coordination pédagogique de l'ensemble.

Ces activités étaient fondées sur une convention qui liait le CESD et les trois écoles. Leur financement a été assuré dès le début par la Commission européenne grâce à divers projets successifs ; des appuis de la Coopération française s'y sont ajoutés, mais ils étaient fournis directement aux écoles par le biais des Missions de coopération, sans transiter par le CESD. La fermeture de l'IAMSEA de Kigali en 1994 et l'entrée de l'ENEA de Dakar dans le groupe des écoles bénéficiaires de ces financements n'ont pas changé l'esprit des activités menées par le CESD dans ce domaine.

Rôle discret donc que celui tenu par le CESD depuis 1994. Mais rôle capital en ce que, par le biais des concours communs, la transparence du recrutement et l'homogénéité des niveaux d'entrée étaient assurées. Grâce au CESD relayant l'appui de l'ENSAE (puis du GENES lorsque celui-ci est apparu), il a été possible aux écoles de maintenir des cursus comparables donnant une équivalence de droit et de fait entre les diplômes qu'elles délivraient : sortir de l'ENSEA, de l'ISSEA, de l'IAMSEA ou, maintenant, de l'ENEA donne accès aux mêmes débouchés et aux mêmes carrières.

Les autres activités du CESD

Gestion de projets

Dès la fin des années 70, la Commission européenne a confié au CESD la gestion de plusieurs importants projets dans le domaine statistique (comparaisons de prix internationaux, sécurité alimentaire, statistiques douanières, etc.) concernant les pays ACP, associés à l'Union européenne par les conventions de Lomé. Il s'agissait pour la Commission de disposer d'un organisme pouvant mener des activités d'études, recherche et développement (ERD) et constituer un support administratif et financier doté de l'autonomie juridique et de la souplesse de fonctionnement nécessaires pour assurer la mise en œuvre de ces projets. Le premier motif justifiait le choix d'un établissement d'enseignement supérieur. Quant au second, le CESD, très dépendant de la Commission, et d'EUROSTAT en particulier, avait donné des preuves de fidélité et de bonne et saine gestion. Il constituait donc un support idéal pour les actions de coopération de la Commission. Dans la pratique, les activités de type ERD ont été pratiquement nulles et l'intervention du CESD s'est limitée à la mise en œuvre de projets dans lesquels il n'a joué aucun rôle technique. Ceux-ci ont été progressivement repris par le CESD Communautaire après sa création en 1989 et, lorsque, à partir de 1991, la Commission européenne a voulu organiser la coopération statistique avec les pays d'Europe Centrale et Orientale (Phare) puis de la CEI (Takis), elle l'a fait en utilisant comme support administratif et financier le CESD Communautaire.

La création du CESD Communautaire n'a toutefois pas mis un terme aux activités de gestion de projet pour le CESD. En effet, pour des raisons pratiques, le CESD a servi de relais du CESD Communautaire en France pour la gestion de la partie des projets qui était exécutée par des statisticiens français. Par la suite, certains projets ont, toujours pour leur partie exécutée par des statisticiens français, été mis directement en gestion au CESD.

De 1998 à 2002, le CESD a également géré deux volets du programme Medstat, financé par l'Union européenne, les volets « formation » et « comptes nationaux ». Par rapport aux programmes Phare et Takis, la principale

différence était que le CESD était l'attributaire direct des fonds de l'Union européenne. L'essentiel des actions était mené par d'autres pays européens ou méditerranéens ou d'autres institutions qui recevaient du CESD les ressources nécessaires.

Par ailleurs, la Coopération française a confié au CESD la gestion de quelques projets (concernant essentiellement des pays non-africains) et a également fait transiter par lui son soutien aux activités d'un groupe inter-institutions dont l'INSEE hébergeait le secrétariat : « Amélioration des Méthodes d'Investigation en Milieu Rural Africain », connu sous le sigle AMIRA.

Mais en 2002, l'Assemblée Générale du CESD a décidé de désengager l'Association de la gestion des contrats pour des projets de développement statistique, activité pour laquelle elle n'était pas correctement outillée, juridiquement et matériellement, et de recentrer ses activités sur la formation et notamment la formation permanente.

Formation permanente

Dans la répartition plus ou moins tacite des tâches entre le CESD et le Centre de Munich, le premier s'occupait de la formation fondamentale et initiale, le second de recyclage et de formation permanente. Toutefois, il est apparu que le mode de fonctionnement du Centre de Munich ne lui permettait pas d'aborder certains thèmes ou de s'adresser à certains publics. Aussi le CESD a-t-il été amené à organiser des stages ou séminaires s'adressant soit à des statisticiens en poste (informatique, micro-informatique, économétrie), soit aux cadres des écoles africaines (journées pédagogiques, séminaires pour les enseignants). Certaines de ces manifestations se sont déroulées en Afrique.

Par ailleurs, depuis 1996, l'INSEE organise, notamment au Centre de Formation de l'INSEE à Libourne (CEFIL), des stages et séminaires à l'intention des pays d'Europe centrale et de la CEI en complément des actions financées par les projets Phare et Tacis, et d'autres à l'intention des statisticiens africains sur financement de la Coopération française. Plus de quinze stages et séminaires de deux à trois semaines chacun ont été ainsi organisés, le CESD intervenant d'une façon ou d'une autre dans leur financement ou dans leur mise en œuvre.

DIAL

En 1990, l'ORSTOM²⁸, EUROSTAT et le CESD-Paris, créaient le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) DIAL (Développement, Institutions et Analyses de Long terme). Jusqu'à sa transformation en Groupement d'Intérêt Économique (GIE) en 2003, le CESD en a été le support juridique et financier, un GIS, au contraire d'un GIE, n'ayant pas de personnalité morale ; si dans les faits, le Groupement assurait lui-même sa gestion à partir de ses ressources propres (en particulier concernant son personnel propre) et établissait sa propre comptabilité séparément de celle du CESD, tout était fait sous la couverture officielle et sous la responsabilité juridique du CESD. Les deux entités sont maintenant totalement distinctes sur tous les plans.

Les années récentes

Les activités de gestion de projets ayant progressivement disparu, le CESD a continué jusqu'en 2004 à organiser les concours d'entrée aux écoles d'Abidjan (ISE et ITS), Dakar (ITS) et Yaoundé (ITS et, depuis 2003, ISE) et à contribuer aux activités de soutien pédagogique. Il n'a pu le faire que parce que l'INSEE, conscient de l'importance de l'Association et de ses activités, avait mis à sa disposition les moyens nécessaires à son action : un directeur, un adjoint et une secrétaire, des locaux ainsi que de nombreuses facilités matérielles. Ces dispositions, d'autant plus nécessaires que, comme on l'a vu, le CESD se relançait dans la gestion de projets, avaient été matérialisées en 1998 par des conventions entre l'INSEE et l'Association, conventions qui précisaient aussi les modalités de la collaboration entre les deux institutions.

En juillet 2004, l'INSEE a décidé de ne pas renouveler les conventions régissant les relations entre l'Institut et le CESD, de retirer le personnel qu'il avait mis à sa disposition et de mettre fin à toutes les facilités qu'il lui accordait. A la fin de la même année, l'INSEE a mis en place, au sein du Groupe des Écoles Nationales d'Économie et de Statistique (GENES), le CAPESA (Centre d'Appui aux Écoles de Statistique Africaines) chargé de

²⁸ Devenu depuis Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

poursuivre l'organisation des concours communs de recrutement et l'appui pédagogique aux trois écoles.

L'Assemblée générale de juillet 2004, prenant acte de cette décision, a modifié les statuts de l'Association pour tenir compte de la nouvelle situation ; il fallait en particulier acter le désengagement non seulement de l'INSEE, mais aussi de tous les directeurs des instituts nationaux de statistique des pays de l'Union européenne.

L'Assemblée a cependant affirmé la volonté de poursuivre les activités de l'Association sous une autre forme à définir. Cette définition n'est pas achevée à l'heure où cet article est rédigé, mais on peut dire d'ores et déjà que la proposition de recentrer l'action du CESD sur l'appui à la formation continue des cadres des systèmes statistiques nationaux est très largement approuvée mais ne devrait pas être exclusive. Il est aussi souhaité que le CESD soutienne la création, le renforcement et les actions d'associations africaines, nationales ou internationales, qu'elles soient d'anciens élèves des écoles ou de statisticiens en activité. Le soutien à des expériences visant à désenclaver les économistes et statisticiens innovateurs ou chercheurs pourrait aussi être un objectif du futur CESD.

Conclusion

C'est une conclusion provisoire, puisque le CESD continue, mais c'est la conclusion de près de cinq décennies au service direct de la formation statistique dans les pays en voie de développement.

Les grandes étapes de la vie du CESD ont été retracées dans cet article, ses diverses activités mentionnées. Si une page est maintenant tournée, il reste une double satisfaction. Celle d'abord de constater que nombre d'anciens du CESD ont fait une carrière brillante dans leurs administrations nationales, dans l'industrie ou les services (banques centrales ou commerciales en particulier), dans les institutions internationales, et aussi, pour quelques uns, en politique. Celle ensuite de voir que les trois écoles africaines, petites sœurs du CESD, sont maintenant sur les rails, qu'elles se développent et s'adaptent, qu'elles ont à leur tour formé des centaines de statisticiens dont tous ceux qui sont en contact avec eux peuvent apprécier la qualité et qui font les mêmes brillantes carrières que leurs aînés formés à Paris.